

HAN-DROITS A 15 ANS

Dany Jacques

L'organisme Han-Droits a solennellement célébré ses 15 ans dans ses nouveaux locaux du Centre communautaire de Magog, le 16 mars.

Cette fête a caractère familial a réuni les fondateurs, administrateurs, bénévoles, personnes handicapées et leurs parents. Tous les intervenants en ont profité pour souligner l'apport exceptionnel de cette organisation, qui vise à promouvoir et à défendre les droits des personnes handicapées.

Le président actuel, Melvyn Bryant, a rappelé de bons souvenirs avec les premières actions de Han-Droits: accessibilité architecturale, intégration scolaire et transport adapté. Il n'a pu passer sous silence les belles reali-

sations que sont L'Envol Memphré (intégration au travail d'une centaine de personnes handicapées), la création de Memphremagog Han Logement (construction de logements adaptés), la participation à différentes tables de concertation et les recommandations ayant permis d'améliorer l'accessibilité des lieux publics.

«Han-Droits a permis d'améliorer la qualité de vie des personnes handicapées. Notre organisation a aussi contribué à lutter contre l'exclusion, l'isolement et a changé les perceptions de la population face aux personnes handicapées», résume M. Bryant.

Outre les logements adaptés de la rue Brassard, Memphremagog Han Logement projette la construction d'une quarantaine d'autres logements adaptés aux personnes âgées et handicapées près de la rivière Magog, dans le quartier ouvrier de Magog.

L'un des membres actifs, Samuel Tessier, a souligné que Han-Droits lui a permis de visiter des affrains tou-

riques du Québec, d'acquérir de la débrouillardise en travaillant à L'Envol Memphré et de répondre à ses nombreuses questions. «Merci Gaétane. C'est grâce à toi si je suis rendu là où je suis actuellement», a-t-il dit à la directrice générale, Gaétane Lacroix.

Le maire de Magog, Marc Poulin, se rappelle des premières demandes du groupe auprès du conseil municipal qui consistait à l'amélioration des trot-

toirs (pour faciliter le déplacement des fauteuils roulants) et l'accessibilité aux stationnements réservés. «Aujourd'hui, la collaboration continue et nous accordons des congés de taxes à Han Logement, qui construit des logements adaptés», explique-t-il, tout en promettant un ascenseur à l'Hôtel de ville, dès le déplacement du quartier général de la Régie de police vers l'ancienne mairie du Canton de Magog.